



FERME DES LONGS PRÉS



Œufs biologiques

A Rognée, dans l'entité de Walcourt, pour Éric et Martine Bedoret-De Schepper qui exploitent une ferme de 220 ha en grandes cultures, l'année 2016 voit la concrétisation d'un projet de diversification en production d'œufs biologiques. Les 12 et 13 mars derniers, les tenants et aboutissants de la nouvelle Société « Ferme des Longs-Prés » ont été présentés au public lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de production.

M. Jacquet, awé asbl

Historique

Autrefois, l'exploitation de la famille Bedoret était dédiée à l'élevage du cheval de trait ; le grand-père, Edgard, était reconnu pour ses chevaux. Passé le temps de la traction chevaline, Fernand-Léon, le père d'Éric, fit des grandes cultures l'activité principale de la ferme. Cette orientation poursuivie par Éric et Martine est adaptée et transformée, notamment en référence au concept d'une agriculture raisonnée, avec le non-labour, la réduction de l'usage des pesticides et l'économie énergétique (éolienne et biomasse). Par la nouvelle production d'œufs, en association avec le beau-fils, Laurent Decaluwe, l'entreprise adopte une dynamique vers un autre mode de production, le bio.



Au centre : Eric Bedoret, aux côtés de Martine son épouse et de Laurent Decaluwe, leur beau-fils.

DISCOURS INAUGURAL

Dans son allocution inaugurale, Éric Bedoret mentionne que, si en agriculture les temps sont durs, le créneau bio reste néanmoins correctement porteur.

Ensuite, l'inauguration dit-il, est l'occasion de rassembler les personnes qui ont accompagné la concrétisation du projet « Ferme des Longs Prés ». Il cite notamment le Financier BNP Paris Bas Fortis, les précieux conseils de Daniel Van Kesteren (Couvoir Avibel), le travail de Xavier Desimpel, Facilitateur pour l'obtention du permis unique, les Services Urbanisme et Environnement

de la Commune de Walcourt qui ont facilité les démarches administratives, l'ouvrage et le respect des engagements du Constructeur Pascal Lambert et les Equipementiers Fagrotec (Big Dutchman), Kletec et WDM.

DEUX PARTIES DISTINCTES

Du bâtiment se distinguent 2 parties : l'une de 75 x 30 m pour l'hébergement de 4 lots de 3.000 poules pondeuses, l'autre de 10 x 20 m constituant le local technique et administratif.

L'ÉLEVAGE COMPARTIMENTÉ

Le bâtiment d'élevage est cloisonné en quatre compartiments; cette disposition est exigée par le cahier de charges, qui contraint à ne pas dépasser 3.000 poules par lot. La mesure vise à éviter les accidents d'étouffements à la suite d'éventuels mouvements de panique de grands nombres de poules.

La ventilation repose sur des extracteurs en cheminée et des trappes d'admission, commandées automatiquement, suivant les informations provenant de

sondes de t° internes et externes.

L'éclairage est assuré par un bandeau lumineux longitudinal en polycarbonate. Il accentue la lumière naturelle et évite les faisceaux de lumière directe sur le cheptel. La luminosité naturelle est complétée par un éclairage artificiel, pour assurer une ponte correcte.

L'ÉQUIPEMENT BIG DUTCHMAN

L'ameublement, œuvre de Frédéric Dedeene, comprend deux doubles rangées de pondoirs. Les œufs arrivent par gravité sur des bandes transporteuses. Chaque matin, ces bandes seront actionnées pour amener la production dans la salle de conditionnement.

De chaque côté devant les pondoirs, des caillebotis en plastique sont installés sur une fosse. Sur ces caillebotis, sont posés des perchoirs, une ligne d'eau avec pipettes avec coupelles de récupération et une mangeoire linéaire avec chaîne.

Conformément au cahier de charges, le bâtiment est équipé, par l'effet de sa capacité, de 3.200 m de perchoirs, de 1.219 pipettes d'abreuvement et de 10 cm de mangeoire par poule.

Chaque compartiment est en outre, meublé de trémies, prévues pour contenir des ballots de luzerne, de manière à constituer une source de verdure accessible lorsque de mauvaises conditions atmosphériques contrarient la sortie des animaux.

LE NETTOYAGE FACILITÉ

La fosse sous les caillebotis sera vidée au terme de chaque lot ; soit tous les 13 ou 15 mois. Pour le nettoyage, l'ensemble 'perchoirs, ligne d'eau et chaîne d'aliment' peut être monté par câble et treuil et les caillebotis peuvent être démontés.

L'évacuation mécanique des déjections est facilitée :

le bâtiment est construit avec une différence de niveau entre une extrémité et l'autre, de sorte qu'au bout du bâtiment, le fond de la fosse se situe presque au niveau du sol, ce qui permet d'y entrer avec un engin de manutention.



De chaque côté devant les pondoirs, des caillebotis en plastique sont installés sur une fosse. Sur ces caillebotis, sont posés des perchoirs, une ligne d'eau avec pipettes avec coupelles de récupération et une mangeoire linéaire avec chaîne.

Les fientes bios seront épanchées sur des terres bios.

Dans le cadre du permis d'environnement, il faut séparer les eaux 'noires' et les eaux 'blanches', deux fosses sont ainsi prévues : l'une récupère les eaux de pluie et l'autre les eaux de nettoyage. Dans le caniveau, une vanne permet d'aiguiller selon l'eau à stocker.

JARDIN D'HIVER

Le poulailler est pourvu de deux jardins d'hiver ; surfaces supplémentaires, non isolées et de plein air, dans lesquelles l'aménagement est sommaire (lignes d'eau et trémies à fourrage).

A partir des jardins d'hiver, les poules peuvent atteindre le parcours : une toile s'enroule, offrant un passage vers l'extérieur.

PARCOURS EXTÉRIEURS

Le côté gauche du bâtiment est flanqué d'un parc de 4,8 ha ; le côté droit est adjacent à un parcours de 70 ares. Cette disposition tient compte de l'exposition : le grand parc est plein Nord, s'il fait trop froid, les poules pourront tout de même avoir accès à l'extérieur de l'autre côté, plein Sud.



Parcours extérieur planté de jeunes arbres fruitiers.

INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE

De l'extérieur du bâtiment, on retiendra entre autres, des particularités de conception qui contribuent à son intégration environnementale : les silos sont gris (moins visibles), les filets des jardins d'hiver sont noirs et le parcours est en grande partie arboré de fruitiers.

PROTECTION CONTRE LES RENARDS

Le parcours est bordé d'une clôture de 1,65 m de hauteur, additionnée sur son côté extérieur de 3 fils électriques, respectivement à 15, 50 et 165 cm du sol pour une protection contre les renards. A la tombée du jour, l'appel de la nourriture est utilisé pour inciter les volailles à rentrer : la chaîne d'aliment est actionnée. Vingt minutes après l'enclenchement de l'appel, la fermeture progressive est engagée, d'abord celle du jardin d'hiver, ensuite celle du bâtiment. Les trappes se ferment millimètre par millimètre.



Un distributeur automatique (WDM de Turnhout) est installé à l'entrée du bâtiment.

UN CONDITIONNEMENT BIDIRECTIONNEL

Les œufs peuvent emprunter deux circuits distincts. D'un côté, ils sont emboîtés en plateaux alvéolés, empilés par lignes de 4 et palettisés, avec des intercalaires. Un robot palettiseur ANT30 (Kletec) économise des efforts physiques et laisse plus de temps à l'utilisateur pour le tri ; il est associé à un autre automate : le ré-empileur ANT10. L'autre circuit est celui emprunté par les

œufs destinés à la vente directe; ils sont triés mécaniquement et estampillés.

COMMERCIALISATION

Les poules fournies par le Couvoir Avibel (Zwijndrecht) ont été mises en place le 16 mars. La production est destinée à plusieurs voies de commercialisation, notamment via les Sociétés E.K.E de Herk-de-Stad et Bolderhof de Zonhoven, la Ferme biologique Censier à Doische et bien sûr, une partie sous la marque « Ferme des Longs Prés® ».

CONTINUITÉ

Cette production avicole qui s'inscrit dans une dynamique intégrant les paramètres du concept bio est un nouveau challenge pour Martine et Éric Bedoret, mais aussi pour Laurent Decaluwe qui représente pour l'exploitation, la nouvelle génération, prête à perpétuer un patrimoine construit, développé et diversifié par 6 générations avant elle.



Conditionnement en plateaux alvéolés et mise en palettes : la zone est entourée par un système de détection de mouvements qui contribue à la sécurité de l'opérateur.